

## **BGer 6B\_509/2025 vom 3. Juni 2025**

Bundesgericht, 2025-06-03, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_6B\\_509\\_2025](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_509_2025)

FR: TF 6B\_509/2025 du 3 juin 2025

IT: TF 6B\_509/2025 del 3 giugno 2025

### **Erwägungen**

#### **E. 1**

Par acte daté du 10 avril 2025, A. \_\_\_\_\_ communique au Tribunal fédéral, en langue allemande, son intention de recourir contre le jugement cité sous rubrique. Il requiert la désignation d'un avocat d'office pour la procédure fédérale.

#### **E. 2**

Il a été informé par courrier du 15 avril 2025, en français et en allemand, que conformément à la pratique du Tribunal fédéral, il incombe à la partie qui désire obtenir l'assistance d'un avocat d'office de prendre les contacts nécessaires et à l'avocat qui a accepté ce mandat de recourir dans le délai puis, cas échéant, de demander sa désignation comme avocat d'office. Ce courrier est demeuré sans suite.

#### **E. 3**

La langue de la procédure est le français, langue du jugement cantonal attaqué, lors même que le recourant procède en allemand ( art. 54 al. 1 LTF ).

#### **E. 4**

Selon l' art. 42 al. 1 LTF , les mémoires de recours au Tribunal fédéral doivent indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve, et être signés. En particulier, le recourant doit motiver son recours en exposant succinctement en quoi la décision attaquée viole le droit (cf. art. 42 al. 2 LTF ).

#### **E. 5**

En l'espèce, par son pli daté du 10 avril 2025, le recourant communique tout au plus son intention de recourir au Tribunal fédéral, sans indiquer les motifs de son recours ni articuler de conclusions. La motivation du recours est manifestement insuffisante, ce qu'il y a lieu de constater dans la procédure prévue par l' art. 108 al. 1 let. b LTF . Il convient de statuer exceptionnellement sans frais (art. 65 al. 2 et 66 al. 1 LTF), de sorte que la demande d'assistance judiciaire est sans objet.

Par ces motifs, le Juge président prononce :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.